



Thibault BAZIN

Député de Meurthe-et-Moselle
Conseiller départemental

Lunéville, le 4 avril 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE SUR LE PROJET DE RÉFORME DES INSTITUTIONS

« La présentation aujourd’hui du projet de changement de la Constitution révèle l’ampleur de la déconnexion du Président de la République et du Gouvernement.

Notre pays vient d’être frappé par le terrorisme. Il est bloqué par une grève lourde qui pénalise fortement les Français. Nombre d’entre eux sont préoccupés, en ce début d’année, des pertes de pouvoir d’achat liées notamment à la hausse de la CSG. Et la réponse du Gouvernement est, en plein milieu d’une semaine de tensions sociales, de déposer une réforme des institutions totalement éloignée des préoccupations de nos compatriotes. S’ils ne veulent pas attiser la colère des Français, le Président de la République et son Gouvernement seraient bien inspirés de retrouver le sens des priorités.

Sur le fond, le projet présenté conduit à éloigner encore plus les élus des électeurs : des élus imposés par des appareils partisans sur des listes à la proportionnelle ; des élus représentant un nombre sans cesse croissant d’habitants qu’ils ne connaîtront plus. Cette réforme n’apporte aucune réponse et va nourrir au contraire une double crise : crise de la démocratie avec la coupure des élus ; crise des territoires avec des pans entiers de la République qui seront sous-représentés.

Il est également étonnant que pour moderniser les institutions, le Président de la République n’envisage à aucun moment des changements sur le fonctionnement du Gouvernement ou de l’administration centrale.

Les institutions de la Ve République, héritées du Général De GAULLE, garantissent la stabilité de notre pays. L’introduction de la proportionnelle est une lourde erreur car elle achemine la France vers un système à l’italienne dont on voit aujourd’hui les dégâts.

Ce projet ne peut être accepté. Seul le débat parlementaire permettra maintenant de le corriger.



J'ai aujourd'hui la circonscription la plus grande du département en nombre de communes (190), en nombre d'habitants (132000) et en nombre d'électeurs (100000).

Le projet du gouvernement consiste à doubler la taille des circonscriptions c'est l'assurance qu'il n'y aura plus de députés sur le terrain alors que le député doit rester un élu national accessible localement.

Je suis inquiet pour le fonctionnement de la démocratie.

S'il y doit y avoir une réforme de la Constitution, qu'elle serve au moins à renforcer les moyens juridiques de lutte contre le terrorisme. Notre groupe Les Républicains formulera des propositions en ce sens afin de doter notre pays de vrais outils pour mieux protéger les Français. »